

LA RÉGION,  
**CRÉATRICE  
D'AVENIR**

# **POLITIQUE « URBANISME DURABLE » 2015 - 2020**

Réseau des partenaires de la ville durable  
14 novembre 2014

# BOITE À OUTILS DE LA POLITIQUE TERRITORIALE 2015-2020

LA RÉGION,  
CRÉATRICE  
D'AVENIR

Contractualisation : CADD  
(PCET, équipements structurants de services,  
aménagement urbain autour de secteurs d'intérêt  
régional)

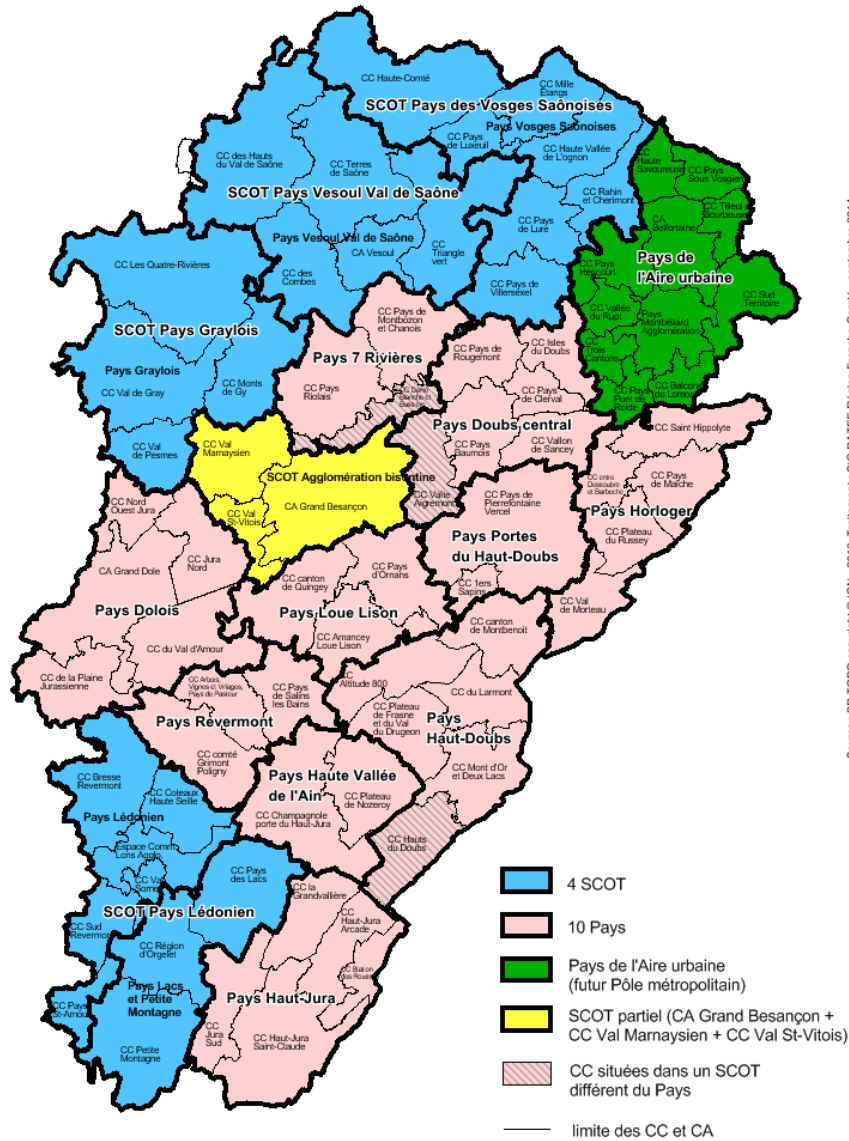
Politique d'urbanisme durable

AMI revitalisation bourgs-centres

Appels à projets thématiques

Petites Cités Comtoises de Caractère

# Les territoires de contractualisation 2015-2020



Source : BD TOPO copyright © IGN - 2013. Traitement : SIG DATEE Région Franche-Comté - septembre 2014

# AMÉNAGEMENTS URBAINS AUTOUR DES SECTEURS D'INTÉRÊT RÉGIONAL

LA RÉGION,  
CRÉATRICE  
D'AVENIR

Aménagement d'espaces publics facilitant l'**accessibilité aux sites et bâtiments de la Région** (notamment les lycées);

Aménagement des **abords des gares TER** fondé sur une double approche urbanisme/mobilité et inscrit dans une stratégie territoriale à plus grande échelle, afin de faire des gares des portes d'entrée sur le territoire.

**Taux: 20%**

# DISPOSITIF URBANISME DURABLE

LA RÉGION,  
CRÉATRICE  
D'AVENIR

Dispositif  
Urbanisme  
durable

- Etudes préalables
- Quartiers durables
- Espaces dégradés

# ETUDES PRÉALABLES D'UNE OPÉRATION D'AMÉNAGEMENT DURABLE

LA RÉGION,  
CRÉATRICE  
D'AVENIR

## Nature des études préalables éligibles :

1 - Les études foncières

2 - Les études permettant d'orienter, d'infléchir et qualifier les choix d'aménagement et d'urbanisme :

- Les études de programmation, de faisabilité ou pré-opérationnelles en vue d'un projet de renouvellement urbain ou de quartier durable,
- Les études préalables permettant d'orienter la requalification ou la reconversion d'un (ou plusieurs) espace dégradé.

**Taux:** 40% plafonné à 25 K€ d'aide

# QUARTIERS DURABLES DES VILLES ET VILLAGES

LA RÉGION,  
CRÉATRICE  
D'AVENIR

## **Opérations urbaines éligibles (à dominante habitat) :**

- reconversions des espaces dégradés (industrielles, militaires, ferroviaires...);
- opérations de renouvellement urbain et recomposition urbaine ;
- opérations de restructuration de quartiers d'habitat social;
- opérations d'extension urbaine en greffe sur l'existant, si l'opération est inscrite comme prioritaire dans le PLU ;

## **Nature des investissements éligibles**

- démolition et/ou la dépollution du site ;
- aménagements des espaces publics (les voiries favorisant les déplacements doux, les espaces verts ...);
- maîtrise d'œuvre et les honoraires techniques.

# QUARTIERS DURABLES DES VILLES ET VILLAGES

LA RÉGION,  
CRÉATRICE  
D'AVENIR

**Taux** : 20% plafonné à 200 K€ d'aide

**Condition** : maîtrise foncière

## **Instruction de la demande**

- Réunion sur site avant dépôt du dossier
- Dépôt du dossier avant le 1<sup>er</sup> février ou 1<sup>er</sup> juillet de l'année
- Comité d'expertise qui analyse les dossiers sur la base du référentiel EcoQuartier
- Proposition de subvention en Commission Permanente



# REQUALIFICATION OU RECONVERSION DES ESPACES DÉGRADÉS

LA RÉGION,  
CRÉATRICE  
D'AVENIR

- **Une origine très diverse** : agricole, industrielle, artisanale, commerciale, ferroviaire, touristique, culturelle, militaire,...
- **Une vocation** :
  - uniquement économique,
  - proposant une mixité fonctionnelle (activités économiques, habitat, services).

# REQUALIFICATION OU RECONVERSION DES ESPACES DÉGRADÉS

LA RÉGION,  
CRÉATRICE  
D'AVENIR

## Nature des investissements éligibles

- travaux de dépollution,
- travaux de démolition partielle,
- travaux de reconstruction (hors habitat),
- travaux de réhabilitation des bâtiments à vocation économique et/ou destinés à implanter des services, dont la performance énergétique doit atteindre le niveau BBC
- travaux d'aménagement extérieurs, de VRD,
- honoraires de maîtrise d'œuvre

**Taux:** 30% plafonné à 800 k€ d'aide

**Condition:** maîtrise foncière, niveau BBC

**Co-financements:** Feader et Feder à appeler en priorité